



Novembre 2022 - n°2022-141

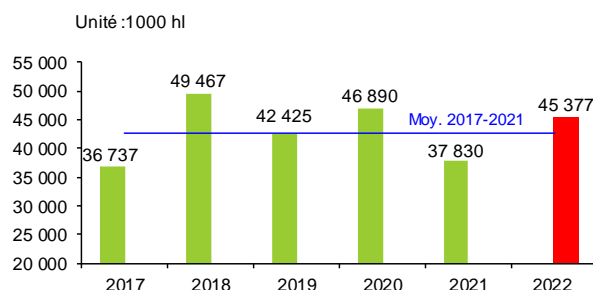
Infos rapides

Viticulture 4/4

Une production viticole 2022 estimée à 45,4 millions d'hectolitres

Selon nos dernières estimations, la production viticole s'élèverait en 2022 à 45,4 millions d'hectolitres, soit un niveau supérieur de 6 % à la moyenne 2017-2021. La hausse concernerait particulièrement les bassins de Champagne, de Bourgogne, du Jura, les vignobles du pourtour méditerranéen et de Charentes.

Production nationale viticole estimée au 1er novembre 2022



Sources : Agreste pour 2022, Agreste-Douanes pour années antérieures

Estimations de récolte au 1^{er} novembre

Les faits marquants

Une production 2022 au-dessus de la moyenne quinquennale

Selon nos dernières estimations établies au 1^{er} novembre 2022, la production viticole 2022 s'élèverait à 45,4 millions d'hectolitres.

Après la faible récolte 2021 amoindrie par un épisode de gel sévère au printemps, la production repartirait ainsi à la hausse cette année et dépasserait de 6 % la moyenne 2017-2021. La hausse sur un an concernerait l'ensemble des catégories de vins, à l'exception des vins pour eaux-de-vie.

A l'instar de 2003, les vendanges se sont achevées précocement dans presque tous les bassins.

Cette année, les épisodes de gel et de grêle ont touché essentiellement les vignobles du Sud-Ouest, des Charentes et du Val de Loire.

Le déficit de pluie à partir du printemps et les fortes chaleurs à l'été ont réduit le potentiel dans plusieurs bassins, notamment dans le Sud-Ouest et en Alsace. Plusieurs vignobles ont toutefois mieux résisté, comme en Charentes, Champagne, Bourgogne et Languedoc. Les précipitations tardives à la fin de l'été ont eu une incidence positive sur les volumes de production dans les Charentes et en Languedoc-Roussillon.

Les indicateurs

Une production de vins pour eaux-de-vie en repli

Estimation de récolte viticole au 1er novembre 2022

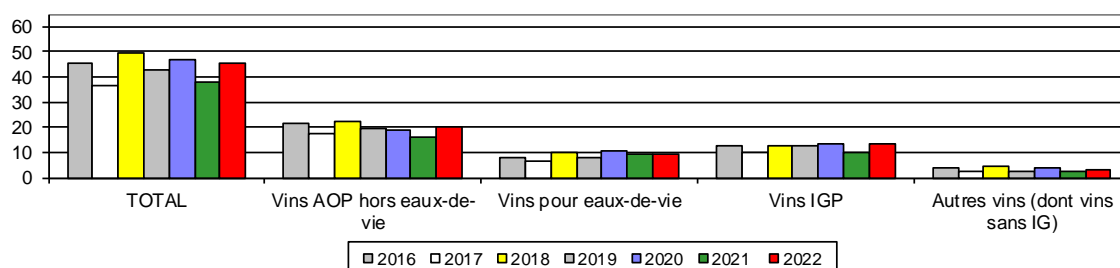
Unité : 1000 hl

Catégories de vins	Moy (*)	2021	2022	2022/2021	2022/Moy (*)
Vins AOP	18 921	15 992	19 983	25 %	6 %
Vins pour eaux-de-vie	8 949	9 525	9 307	-2 %	4 %
Vins IGP	11 785	10 159	13 158	30 %	12 %
Autres vins (dont vins sans IG)	3 014	2 155	2 930	36 %	-3 %
TOTAL VINS	42 670	37 830	45 377	20 %	6 %

(*) moyenne des années 2017 à 2021

Sources : Agreste pour 2022, Agreste-Douanes pour années antérieures

Mise en perspective



Situations des bassins

Les faits marquants

Une production en hausse dans la plupart des bassins

En **Champagne**, les vendanges se sont achevées avec une douzaine de jours d'avance par rapport à la moyenne décennale. Cette année est marquée par des conditions optimales : pluies ayant rechargé les sols avant l'été, chaleur et maladies absentes. La production serait au-dessus du niveau moyen 2017-2021.

En **Bourgogne**, la récolte serait bien supérieure au niveau moyen quinquennal. L'état sanitaire a été préservé. Dans le **Beaujolais**, après une floraison réussie, le potentiel initialement prometteur est réduit par la sécheresse et la grêle. Les précipitations tardives ont été sans impact sur le niveau de production, qui devrait être inférieur à la moyenne quinquennale.

En **Alsace**, les pluies de fin d'été n'ont pas permis de combler le déficit des rendements, affectés par une sécheresse prolongée depuis le printemps. La production devrait se situer en dessous de la moyenne quinquennale.

En **Savoie**, les précipitations tardives n'ont pas compensé les effets de la sécheresse. La production serait inférieure à la moyenne quinquennale.

Dans le **Jura**, la production se situerait au-dessus des niveaux moyens quinquennaux et de l'an dernier, marqué par un gel dévastateur.

En **Val de Loire**, les vendanges s'achèvent fin septembre. La sécheresse pénalise les volumes, les Chardonnays ayant été les plus touchés. La production viticole dépasserait la faible récolte de 2021 sans atteindre pour autant la moyenne quinquennale.

Dans les **Charentes**, les précipitations tardives à la fin de l'été ont été bénéfiques aux volumes. Les vendanges, débutées avec 15 jours d'avance, se sont étalées jusqu'à fin septembre. Le vignoble, marqué par le gel et la grêle, a bien résisté à la sécheresse. La production, bien qu'en hausse par rapport à la dernière estimation, reculerait sur un an tout en se situant au-dessus de la moyenne quinquennale.

Dans le **Bordelais**, les vendanges se sont terminées fin septembre. Le gel d'avril, la grêle en juin et la sécheresse ont affecté le vignoble. La production serait en retrait par rapport au niveau moyen quinquennal.

Dans le **Sud-Ouest**, les vendanges s'achèvent précocement. En septembre, le prolongement de la sécheresse dans la plupart des départements amoindrit encore la production, notamment dans le Gers où une petite récolte est attendue. La récolte serait inférieure à celle de 2021, particulièrement faible, et à celle de la moyenne quinquennale.

En **Languedoc-Roussillon**, les volumes de production sont revus à la hausse, conséquence de l'effet bénéfique des précipitations à la fin de l'été et de l'alternance après le gel de l'an dernier. La production du bassin devrait être supérieure à celle de 2021 et de la moyenne quinquennale.

Dans le **Sud-Est**, le **Vaucluse** a été le département le plus affecté par la sécheresse. Dans les autres départements, le rendement devrait dépasser le niveau quinquennal moyen. L'état sanitaire a été préservé pour les vendanges.

En **Corse**, les rendements sont plus élevés que prévu initialement, favorisés par les précipitations de fin d'été.

Les indicateurs

Des volumes révisés à la hausse en Charentes et Languedoc-Roussillon

Estimation de récolte par vignoble au 1er novembre 2022 (*)

Unité : 1000 hl

	Tous vins (**)					Récolte pour AOP hors vins pour eaux-de-vie				
	Moy (****)	2021	2022	2022/2021	2022/Moy	Moy (****)	2021	2022	2022/2021	2022/Moy
Champagne***	2 331	1 580	3 136	99 %	35 %	2 052	1 543	2 975	93 %	45 %
Bourgogne - Beaujolais	2 204	1 584	2 554	61 %	16 %	2 089	1 517	2 406	59 %	15 %
Alsace	1 019	819	907	11 %	-11 %	982	794	882	11 %	-10 %
Savoie	106	78	104	32 %	-2 %	92	68	80	18 %	-13 %
Jura	71	33	117	249 %	63 %	68	32	109	241 %	61 %
Val de Loire	2 496	1 828	2 428	33 %	-3 %	2 000	1 540	1 991	29 %	0 %
Charentes	9 036	9 631	9 565	-1 %	6 %	ns	ns	ns	ns	ns
Sud-Ouest	3 316	2 835	2 612	-8 %	-21 %	990	849	900	6 %	-9 %
Bordelais	4 719	4 128	4 504	9 %	-5 %	4 442	3 843	4 228	10 %	-5 %
Languedoc-Roussillon	11 494	9 680	13 183	36 %	15 %	2 386	2 140	2 339	9 %	-2 %
Corse	316	319	343	8 %	8 %	88	94	96	2 %	9 %
Sud-Est	4 946	4 793	5 261	10 %	6 %	3 247	3 143	3 462	10 %	7 %

(*) voir en page 4 la liste des départements suivis pour chaque vignoble. Par exemple, la Corse est représentée par la Haute-Corse.

(**) la catégorie « tous vins » inclut outre les vins avec ou sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation) et des lies

(***) Pour la Champagne, le total des vins ("tous vins") est constitué uniquement des AOP et des volumes en dépassement de plafond ou de lies

(****) moyenne des années 2017 à 2021

Sources : Agreste pour 2022, Agreste-Douanes pour années antérieures

Les estimations de récolte du SSP sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les moûts sont inclus dans les différentes catégories de vins. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la DGDDI.

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte également de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production de l'ensemble de ces départements représentait 98,6 % de la production nationale de 2021.

Calendrier de publication des infos rapides – viticulture:

Août - septembre - octobre- novembre

Méthodologie

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr